



BUDGET PARTICIPATIF 2024

La population hilairemontaine invitée à voter pour ses projets préférés parmi quatre propositions

Ville de Mont-Saint-Hilaire, le 22 juillet 2024 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire dévoile les quatre projets retenus dans le cadre du budget participatif 2024 et invite toute la population hilairemontaine à voter pour ses projets coup de cœur du 22 juillet au 27 septembre. Le résultat du vote déterminera le ou les projets gagnants de cette édition 2024. Cette année encore, la Ville a réservé un montant de 200 000\$ à même son budget en immobilisations.

Les quatre projets retenus par le comité de coordination sont :

Parcours naturel de la montagne : Construction d'un espace de jeux et d'entraînement multigénérationnel fait à partir de matériaux naturels (bois, pierre, etc.) dans le parc des Moulins. Cet espace ludique pour les enfants inclut des structures polyvalentes qui pourront également servir aux adultes qui désirent s'entraîner.

Station d'exercices en plein air : Aménagement d'une station d'exercice polyvalente en plein air au parc Champlain permettant à tous, autant aux jeunes qu'aux personnes âgées, d'effectuer des exercices dans un environnement externe sécuritaire et durable.

Illumination du passage vers la gare : Installation de luminaires DEL dans le passage piétonnier vers la Gare (rues Gilbert-Dionne, de l'Atlantique, du Grand-Tronc et chemin de la Raffinerie) pour y marcher en toute sécurité le soir.

Création d'une ludothèque : Création d'un service de prêt de jeux de société à la bibliothèque Armand-Cardinal avec aménagement d'une salle isolée afin d'y jouer sur place, sans déranger les gens fréquentant la bibliothèque.

Plusieurs façons de voter

Les citoyennes et les citoyens sont appelés à voter pour leurs trois projets favoris sur la plateforme en ligne budgetparticipatif.villemslh.ca/votez. La Ville suggère aux personnes qui n'ont pas de connexion Internet d'utiliser les postes informatiques de la bibliothèque Armand-Cardinal. Il est également possible de se procurer un bulletin de vote papier à la réception de l'hôtel de ville, au Pavillon Jordi-Bonet et à la bibliothèque, de le compléter et de le déposer dans une boîte prévue à cet effet, aux mêmes endroits. Pour voter, vous devez être un citoyen ou une citoyenne de Mont-Saint-Hilaire, avoir 16 ans et plus, fournir une adresse courriel et des informations valides. De plus, tout vote soumis en double ou ne répondant pas aux règlements ne sera pas comptabilisé.

La période de vote se déroulera jusqu'au 27 septembre prochain, et les deux projets lauréats seront dévoilés à la séance du conseil municipal du 4 novembre 2024. Par la suite, les étapes de planification et de réalisation des projets gagnants se réaliseront au cours de l'année 2025.

Projets des éditions antérieures

Rappelons que les projets lauréats du budget participatif 2022 ont été réalisés cette année : *Accès à la rivière Richelieu pour une proximité avec la faune et la flore* et *Parcours nourricier : un endroit où marcher, cueillir et s'enrichir*. Une inauguration officielle pour ces deux projets est d'ailleurs prévue cet automne. Détails à venir.

Pour leur part, les projets lauréats de l'édition 2023 sont en cours de réalisation. Les terrains de pickleball seront accessibles au courant du mois d'août. Quant au parcours *Place à l'hivermontais*, il sera prêt juste à temps pour le début de la saison froide.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La Ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de façon durable, visant à réduire son impact environnemental, dans une perspective de bien commun.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca